

# Du 27 novembre au 4 décembre, je vote SNUipp et FSU !

Dispensé de timbrage

TOULON CTC

# P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Déposé le  
14 novembre 2014

## Vos candidat-e-s du SNUipp-FSU



GIUSIANO Julien  
TRB élém Mistral  
Solliès Pont



BOURRELY Sylvie  
Mater Gd chêne  
Rocbaron



TRIGO Emmanuel  
Elém Carnot  
Toulon



JOUAS Isabelle  
Mater Font Pré  
Toulon



BURLANDO Marie-Pierre  
Primaire  
Entrecasteaux



JACQUET Virginie  
Elém La Florane  
Toulon



KERIEN Clément  
Mater Brémond  
Tourves



LICATESI Sandra  
Dir élém Jaurès  
Le Pradet



ROGER Frédéric  
SEGPA Villeneuve  
Fréjus



LUQUET Christophe  
Dir Hopital jour  
Cogolin



TURCO Cédric  
Elém Hugo  
La Seyne



CONTI Edith  
Ulis Coubertin  
Le Luc



POGGI Corinne  
Psy mater Cousteau  
Sanary



BOUADDOU Nora  
ULIS Thomas  
Draguignan



GIRAUD Claire  
IPEMF mat Guynemer  
Hyères



DELLA RAGIONE Martine  
Elém Jean de Florette  
St Cyr



SANCHEZ Aurélie  
Clis Valbertrand  
Toulon



SUZANNA Bruno  
Titulaire Secteur  
Toulon 1



MADIE Daniel  
Dir élém Muraire  
Toulon 2



SAMPAIO Manuel  
RASED  
St Maximin

## Sommaire

- Page 1 Présentation des candidat-es.
- Page 2 Audience Dasen.
- Page 3 Rythmes.
- Page 4 Profession de foi élections
- Page 6 CAPD 4 novembre.
- Page 7 RISTT, stage laïcité.
- Page 8 Madalité élections.
- Encart 4 pages de la FSU académie de Nice

Directrice de publication : Maude FAVENNEC

Mensuel : n° 267

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire : 0 515 S 07337

Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp  
Immeuble Le Rond Point  
Av. Curie 83160 LA VALETTE  
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34  
E-mail : [snu83@snuipp.fr](mailto:snu83@snuipp.fr) Site : <http://83.snuipp.fr>



Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp.



EN CAP,  
JE VOTE  
SNUIPP



ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES

CLIQUEZ-VOTEZ



EN CT,  
JE VOTE  
FSU



## LE SNUipp-FSU rencontre le nouveau DASEN

Compte rendu de l'audience du 13 octobre dernier.

Après avoir rappelé qu'il était le syndicat majoritaire dans le département, qu'il détenait 6 sièges sur 10 en CAPD et qu'il était le seul syndicat à siéger dans tous les commissions départementales le SNUipp-FSU a signifié à l'IA que ses élus refuseraient de siéger en CAPD s'ils n'étaient pas remplacés ou si ce dernier n'était pas présent. L'Inspecteur d'Académie a répondu qu'il présiderait toutes les commissions sauf convocation de dernière minute.

### Droits des personnels :

Le SNUipp-FSU a présenté avec fermeté son attachement aux droits des personnels. Il a évoqué le droit de participer aux réunions d'information syndicale (RISTT) ainsi qu'aux stages syndicaux et a rappelé que toute pression de la hiérarchie était inacceptable. L'IA a annoncé qu'il ne souhaitait pas qu'il y ait d'entraves à l'exercice du droit syndical. Il a rappelé que les élèves devaient être accueillis à l'école et qu'il avait ordonné aux IEN de ne jamais désigner nominativement les collègues qui pouvaient participer ou pas. Le SNUipp-FSU a signalé que le meilleur moyen pour que les enfants soient accueillis dans des conditions décentes étaient de voir les collègues remplacés par des TRB lorsqu'ils font valoir leurs droits syndicaux. L'IA nous annonce qu'il souhaite élaborer une méthode de travail soucieuse d'équité sur tout le département et qu'il entend que les collègues participant au RISTT ou stage syndicaux soient remplacés dans la mesure des TRB disponibles.

Le SNUipp-FSU a également annoncé au nouvel IA qu'un recours en annulation était en cours d'instruction auprès du Tribunal Administratif de Toulon concernant la circulaire « temps partiel » qui ne respecte pas les droits des fonctionnaires selon nous. L'IA n'a pas souhaité commenté ce point là dans l'attente de la décision du TA.

### Carte scolaire :

Le SNUipp-FSU a dressé un tableau sans concession de l'état de l'Ecole dans notre département en pointant notamment le manque de 250 postes pour couvrir les besoins de cette rentrée, parmi lesquels 135 postes de remplaçants et 44 postes de RASED.

Le SNUipp-FSU a signalé qu'il avait toujours été opposé à la décision du précédent IA concernant la fusion des TMBfc et des TRB de circonscription, que la création d'une brigade de TRB-ASH était une mesure de respect des enfants scolarisés dans les structures spécialisées. L'IA annonce partager ces préoccupations et entend refonder une brigade départementale et une brigade ASH avec néanmoins les contraintes qui sont les siennes en termes de dotations de postes.

Le SNUipp-FSU a demandé la tenue d'un groupe de travail sur la carte des circonscriptions après avoir rappelé l'historique de la création de la circonscription de Garéoult. Avec la création du nouveau cycle 3, le SNUipp-FSU a rappelé qu'il était préférable de voir la carte des circonscriptions du 1er degré calée sur la

carte des bassins des collèges dans la mesure du possible. Si l'IA partage l'analyse, rien ne devrait bouger pour la rentrée 2015.

Le SNUipp-FSU a signalé à l'IA que la commune de Toulon ne respectait pas la loi en matière d'inscriptions scolaires et a demandé à l'IA de rappeler cette obligation à la mairie de Toulon et a signalé qu'il exigerait du nouveau Préfet du Var qu'il en fasse autant.

### Education prioritaire :

Le SNUipp-FSU a dénoncé la méthode de travail qui ne donne aucun critère pour définir les modalités de « labellisation » des nouveaux réseaux. Il a dénoncé le fait que les 6 collègues de la SEGPA Wallon soient pour l'heure exclus de l'allègement de service prévu par les textes. L'IA s'est engagé à examiner cette situation.

### Rythmes scolaires :

Le SNUipp-FSU a une nouvelle fois dénoncé les décrets Peillon et Hamon. Il a rappelé qu'il avait systématiquement voté contre ces textes à chaque fois que l'occasion lui a été donnée, au niveau national ou départemental, que ce soit en CSE, CTM, CTSD ou CDEN. Le SNUipp-FSU a signalé qu'il exigeait l'ouverture immédiate de discussion sur le fond de la réforme et une réécriture totale des décrets. Le SNUipp-FSU a dénoncé la méthode de travail du ministère qui consiste à refonder les rythmes avant de repenser les programmes et à la baisser les effectifs par classe.

L'IA concède qu'il y a des points à améliorer. Il affirme qu'il sera possible de changer les horaires des écoles pour la rentrée 2015. Compte-tenu de l'impact des nouveaux rythmes sur les services des TMB, TRS mais aussi des collègues à temps partiel ou bénéficiant d'une décharge de service (direction, etc), le SNUipp-FSU a demandé la tenue d'un groupe de travail sur les modalités de récupérations des heures effectuées au-delà de 24h/semaine. L'IA accède à cette demande. Ce groupe de travail pourrait se réunir le 20 novembre.

### Direction d'école :

Le SNUipp-FSU a signalé à l'IA que les directeur(trice)s n'étaient pas corvéables à merci. Il a rappelé que les missions du directeur(trice) étaient de 2 ordres : l'animation pédagogique de l'équipe et assurer la sécurité des élèves comme des personnels. Par conséquent, le SNUipp-FSU a signalé à l'IA qu'il fallait mettre un terme aux contrôles tatillons, aux enquêtes incessantes et aux injonctions contradictoires. Il a rappelé qu'il soutiendrait tous les collègues qui appliqueraient la consigne « Souffrant de phobie administrative, je réponds quand j'ai le temps ».

Le SNUipp-FSU est intervenu sur la circulaire cadrant les interventions des enseignants ELCO, dénonçant la responsabilité du directeur(trice) à ce moment là. L'IA a signalé qu'il s'agit du texte de 1999 et qu'il n'avait pas pouvoir à le changer. Le SNUipp-FSU a demandé que ce temps soit alors déduit des 108 heures. L'IA annonce que ce n'est pas

prévu. Le SNUipp-FSU interviendra auprès du ministère sur cette question là.

### IPEMF :

Le SNUipp-FSU a demandé que tous les IPEMF soient traités de la même manière quant à leur intervention dans le cadre des animations pédagogiques. L'IA nous a annoncé qu'un travail avait été entrepris avec l'IANA à ce sujet. Il est envisagé qu'un état régulier des volumes de formation réalisés soit envoyé à la DSDEN afin de pouvoir réguler les disparités. Le SNUipp-FSU a annoncé qu'il serait extrêmement vigilant sur le sujet et a demandé que la méthode de travail ne s'apparente pas à un « flicage » du travail des IPEMF.

### Formation initiale et continue :

Le SNUipp-FSU a signalé à l'IA son opposition au couplage des PFSE avec des collègues directeur(trice)s ou travaillant à temps partiel. Outre la surcharge de travail occasionnée pour ces collègues là, il est scandaleux que des personnels non formés soient mis en responsabilité de classe à l'année. Le SNUipp-FSU a rappelé qu'il était attaché à une réelle formation en alternance et qu'il était force de propositions en la matière. Il a demandé que pour la rentrée prochaine, les PFSE remplacent des collègues pendant 2 ou 3 semaines comme cela était le cas avant 2008. Ce dispositif ne pourrait en aucun cas pénaliser les élèves, simplifierait la vie des écoles et libérerait en partie le Mouvement des personnels. L'IA s'engage à réfléchir à cette proposition.

Le SNUipp-FSU a dénoncé le manque de confidentialité de m@gistère et le modèle infantilisant une fois de plus retenu par le ministère.

Le SNUipp-FSU a exigé que soient appliqués les textes concernant la convocation par ordre de mission écrit ouvrant droit à remboursement pour les animations pédagogiques. L'IA annonce ne pas avoir de quoi payer ces remboursements et que par conséquent, il n'appliquera pas ce texte. Le SNUipp-FSU a rappelé que l'application des textes n'était pas à géométrie variable et qu'il soutiendrait tous les collègues qui appliqueront sa consigne de ne pas se déplacer et de rester dans son école de rattachement ou qui décideraient de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif.

### Précarité :

Le SNUipp-FSU est intervenu pour dénoncer la modulation horaire imposée aux AESH et AED lors de la signature de nouveaux contrats, une fois encore en dépit de tous les textes existants.

Les modalités pratiques de la **consultation du 15 octobre** ont aussi été abordées.



Julien GIUSIANO



Aurélie SANCHEZ



Isabelle JOUAS

Rythmes scolaires

Le SNUipp-FSU, mobilisé depuis le début, poursuit son combat. Rappel des faits.

Depuis maintenant presque 2 ans, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de mettre en garde la profession, de dénoncer la surdité ministérielle et d'offrir de nombreux cadres d'action tant sur le

plan national que local. Vous trouverez ci dessous un rappel chronologique sur ce dossier.



Octobre 2012 le SNUipp-FSU consulte la profession.
Novembre 2012 le SNUipp-FSU écrit au Premier Ministre.
Janvier 2013 le SNUipp-FSU, vote contre le décret.
Février 2013 grève presque unitaire.
Mars 2013 le SNUipp-FSU appelle les conseils d'écoles à dénoncer le décret et demande le report.



Septembre 2013 seulement 13 communes varoises entrent dans le dispositif. Des AG SNUipp.
4 septembre 2013 rassemblement et audience à l'IA à l'initiative du SNUipp-FSU
14 novembre 2013 grève presque unitaire contre cette réforme des rythmes.
16 novembre 2013 le SNUipp-FSU organise « les assises des rythmes scolaires » à La Garde.
Novembre 2013 le SNUipp-FSU lance une pétition nationale et manifeste à Paris.



5 décembre 2013 grève à l'appel du SNUipp-FSU contre cette réforme et pour de réels moyens pour l'Ecole.
24 janvier 2014 le SNUipp-FSU Var reçu par le Conseiller spécial du ministre à Hyères.
12 février 2014 la FSU appelle au rassemblement devant l'IA.
8 avril 2014 le SNUipp-FSU Var vote CONTRE les propositions du DASEN sur les rythmes, le Se-UNSA vote Pour, le SNE s'abstient.
9 avril 2014 le SNUipp-FSU vote contre les modifications des obligations de services pour les TRB et TRS.



avril/mai 2014 motion du SNUipp-FSU pour les conseils des maîtres afin de demander la suspension.
18 juin 2014 rassemblement et manif devant l'IA du Var puis délégation en préfecture.
24 juin 2014 le SNUipp-FSU vote contre les propositions d'organisation présentée par l'IA au CDEN.
25 juin 2014 le SNUipp-FSU intervient au Ministère.
Septembre 2014 le SNUipp-FSU poursuit ses interventions.

ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS  
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE



CLIQUEZ  
VOTEZ

# CAPD du Var

## Carrières et opérations administratives : équité, transparence, efficacité

Le SNUipp-FSU est le Premier syndicat des écoles et des ESPE dans le Var, dans notre Académie et en France.

Vos élu-e-s du SNUipp-FSU, majoritaires dans toutes les commissions paritaires, vous défendent face à l'administration dans un souci constant d'équité, de transparence et d'efficacité.

Ils vous informent par courrier, téléphone et mails.

Ils répondent à vos questions et sont à vos côtés tout au long de l'année.



équité

agir

informer

transparence

défendre

solidarité

ÉLISEZ VOS  
REPRÉSENTANTS  
DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE



CLIQUEZ  
VOTEZ

## Agir pour transformer l'École

Au sein du Mouvement social, le SNUipp-FSU œuvre contre la marchandisation de l'École et contre la mondialisation libérale.

## Agir dans l'Unité

Le SNUipp-FSU, outil au service de la profession, rassemble, crée les convergences et agit pour développer le service public d'éducation, défendre ses personnels et obtenir les moyens de la réussite de tous les élèves.

Au SNUipp et à la FSU nous luttons pour :

- Améliorer les conditions de travail.
- Défendre l'emploi, les salaires, les retraites, la protection sociale.
- Faire reculer la précarité.
- Défendre le statut de fonctionnaire et de la Fonction Publique qui garantit l'égalité.
- Promouvoir la Laïcité et la Paix.

## Vos candidat-e-s du SNUipp-FSU



GIUSIANO Julien  
TRB élém Mistral  
Solliès Pont



BOURRELY Sylvie  
Mater Gd chêne  
Rocbaron



TRIGO Emmanuel  
Elém Carnot  
Toulon



JOUAS Isabelle  
Mater Font Pré  
Toulon



BURLANDO Marie-Pierre  
Primaire  
Entrecasteaux



JACQUET Virginie  
Elém La Florane  
Toulon



KERIEN Clément  
Mater Brémond  
Tourves



LICATESI Sandra  
Dir élém Jaurès  
Le Pradet



ROGER Frédéric  
SEGPA Villeneuve  
Fréjus



LUQUET Christophe  
Dir Hopital jour  
Cogolin



TURCO Cédric  
Elém Hugo  
La Seyne



CONTI Edith  
Ults Coubertin  
Le Luc



POGGI Corinne  
Psy mater Cousteau  
Sanary



BOUADDOU Nora  
ULIS Thomas  
Draguignan



GIRAUD Claire  
IPEMF mat Guynemer  
Hyères



DELLA RAGIONE Martine  
Elém Jean de Florette  
St Cyr



SANCHEZ Aurélie  
Clis Valbertrand  
Toulon



SUZANNA Bruno  
Titulaire Secteur  
Toulon 1



MADIE Daniel  
Dir élém Muraire  
Toulon 2



SAMPAIO Manuel  
RASED  
St Maximin



# r : votez SNUipp-FSU !

## Rythmes

Le SNUipp-FSU a mobilisé pour combattre la contre réforme dite des rythmes scolaires : réunions, AG, rassemblements, pétitions, motions, grèves et manifestations.

Cette réforme est bâclée, creuse les inégalités entre les écoles, entre les communes et donc entre les élèves. Elle met à mal les conditions de travail des enseignants. La mobilisation continue !



rassembler

## Se défendre

Face à la multitude des attaques gouvernementales nous avons besoin de nous serrer les coudes.

Il faut réduire les effectifs par classe, améliorer la scolarisation dès 2 ans, donner du temps et les moyens nécessaires pour la direction et le fonctionnement des écoles, pour le travail en équipe, améliorer la formation et assurer tous les remplacements.

Le SNUipp-FSU défend la maternelle. Il combat une politique économique qui casse l'ASH et les RASED.

Il exige les moyens d'une intégration réussie dans l'intérêt des enfants.

L'Education doit être la priorité de l'État.

Le SNUipp-FSU défend un service public d'éducation gratuit, indépendant et laïque, accessible à tous dans les mêmes conditions.

Le SNUipp-FSU se bat contre les divisions catégorielles : retraite à 55 ans, tous PE avec reconstitution de carrière, un seul avancement pour tous au rythme le plus rapide.

Des moyens supplémentaires sont nécessaires partout notamment dans l'éducation prioritaire et les écoles rurales.

**Nous avons besoin d'un syndicalisme fort, unitaire et combatif, dans la rue comme dans les commissions.**

débattre

innover

## Le SNUipp-FSU et ses élu-e-s à la CAPD du Var informent et défendent les personnels

- ▶ Ils **interviennent** dans toutes les commissions face à l'administration.
- ▶ Ils adressent systématiquement les **informations** aux personnels concernés.
- ▶ Ils **suivent les dossiers** de promotion, permutation, inéat/exeat, départs en stage et formation.
- ▶ Ils assurent la **transparence complète** sur les opérations du **Mouvement** et ont fait évoluer le barème dans l'intérêt de tous.
- ▶ Ils sont **les seuls à siéger** à la commission de réforme.
- ▶ Ils **accompagnent** à leur demande les collègues convoqués par l'administration
- ▶ Ils **aident** les collègues et **rédigent** avec eux courriers, recours divers, et interviennent auprès des services concernés.

## Le SNUipp-FSU du Var, un outil commun pour se défendre et se faire entendre !

- 7000 appels téléphonique par an.
- 2500 emails par an.
- Le seul journal mensuel diffusé dans toutes les écoles varoises.
- Des courriels réguliers, des informations en ligne.
- Des courriers individuels après chaque commission.
- Des comptes rendus, des enquêtes, des colloques, des réunions et des stages.
- Des permanences quotidiennes.
- Des mobilisations dans tout le Var.

**Continuons ensemble !**



## Se faire entendre

Le SNUipp-FSU consulte les personnels pendant l'action et les négociations. Le SNUipp vous rencontre : assemblées, réunions d'informations syndicales (RISTT), enquêtes, colloques, stages, visites d'écoles... Il défend les droits syndicaux face au DASEN et aux IEN.

Outil au service de la profession, notre syndicalisme se fonde sur l'action collective et la solidarité, il s'appuie sur l'écoute, les propositions, les comptes rendus.

PLUS NOMBREUX  
POUR ÊTRE PLUS FORTS,  
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ  
SNUIPP-FSU

## CAPD du 4 novembre

### Promotions et questions diverses du SNUipp-FSU..

Le mardi 4 novembre s'est tenue une CAPD (10 élus présents du SNUipp-FSU, 5 du SE-UNSA) afin d'examiner les promotions.

Dans sa déclaration liminaire, la seule de la CAPD, le SNUipp-FSU a demandé au DASEN d'avoir un regard attentif sur la situation des 8eme et 9eme échelon d'instituteur(trice)s. Dans ces échelons, il n'y a qu'un(e) seul(e) collègue promouvable. Or, le mode de promotion actuel ne permet de promouvoir qu' 1/3 des promouvables au rythme le plus rapide. Par conséquent, ces collègues se trouvent pénalisés.

Le DASEN s'en tiendra au texte et ne promouvra donc pas ces 2 collègues. Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable. Il interviendra nationalement sur le sujet.

Chaque personne promue a reçu un avis écrit du SNUipp-FSU. Toutes les personnes ayant communiqué leur numéro de téléphone portable au SNUipp-FSU ont reçu un SMS dès la fin de la CAPD.

**Questions diverses du SNUipp-FSU (les seules) :**

#### INEATS/EXEATS

Pour l'heure, le DASEN ne procédera à aucun inéat puisqu'il y a encore 10 collègues en surnombre. Au regard de ce nombre restreint, le DASEN nous informe qu'il refusera toute demande d'exeat.

Pour l'heure, le DASEN n'exclut aucune piste :

- Faire appel à des contractuels. Le SNUipp-FSU a vivement réagi et a indiqué qu'il était farouchement opposé à cette option.

## Et nos salaires, y'a pas un lézard ?



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC | www.snuipp.fr

- Recruter sur la liste complémentaire du CRPE Le DASEN a indiqué que cette responsabilité n'était pas de son ressort mais de celui du Recteur.
- Avoir recours aux inéats Le SNUipp-FSU a affirmé qu'au regard de la situation de nombreux collègues en attente de pouvoir enfin rejoindre notre département, il s'agissait clairement de l'option à privilégier.
- Si tel était le cas, le SNUipp-FSU a exigé et obtenu la mise en place d'une méthode de travail transparente en cas de recours aux inéats :
- Les demandes sont classées au barème « permutation ».
- Les collègues sont contactés dans l'ordre du barème.

Le DASEN a annoncé qu'il réunirait le moment venu les syndicats représentatifs pour échanger sur ces points là.

#### INDEMNITE DE DEPLACEMENT POUR LES PFSE

LE SNUipp-FSU a rappelé que ces

collègues avaient le choix entre un forfait de 1000 €/an ou un remboursement « aux frais réels ». Vos élus du personnels ont donc exigé que les collègues concernés soient informés de cette possibilité par l'administration par courrier dans les meilleurs délais.

Le DASEN s'engage à ce qu'un courrier explicatif soit envoyé aux PFSE dans la semaine qui vient. Il annonce également que tous les éligibles percevront dès le mois de novembre 1/10eme du montant total de la prime et qu'il y aurait une régularisation pour les collègues qui souhaiteraient être indemnisés aux « frais réels ».

Le SNUipp-FSU a dénoncé le caractère inégalitaire entre les PFSE selon qu'ils soient rattachés au centre ESPE de La Seyne ou de Draguignan. En effet, les PFSE en poste dans l'ensemble de l'agglomération toulonnaise (Hyères par exemple) ne sont pas éligibles et ne touchent donc aucun remboursement.

#### AVS ELIGIBLES A LA « CDISATION »

Le SNUipp-FSU a demandé qu'elle était la méthode de travail retenue afin de « CDIser » les AVS qui deviendraient éligibles en cours d'année scolaire (6 ans d'ancienneté).

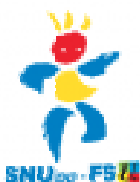
L'administration entend régler ça au cas par cas et n'a pour l'heure pas définie de méthode de travail générale.

#### PROBLEMES INDIVIDUELS

LE SNUipp-FSU a également porté à l'ordre du jour et est intervenu sur une série de problèmes individuels.

**ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS**  
du 27 novembre au 4 décembre

**LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.**  
**DONNEZ-NOUS LES MOYENS**  
**DE BIEN LE FAIRE!**



**CLIQUEZ**  
**VOTEZ**

# Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail. On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

Une attestation de présence sera remise à chaque participant.

A l'ordre du jour :

actualité éducative et sociale, réactions dans vos écoles et suites à donner.

**Vous pouvez participer à 3 réunions de votre choix dans l'année dont une sur le temps de classe.**

**A envoyer à l'IEN**

**Au plus tard 48 heures avant la réunion**

**Modèle de lettre à l'IEN**

NOM / Prénom : .....

Ecole : .....

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le ..... à .....

Date, Signature

**Mercredi 19 novembre : Ele H. Michel Vidauban 8h30-11h30**  
**Mercredi 19 novembre : Mater Coulet Tourrettes 9h-12h**  
**Mercredi 19 novembre : Elem Pagnol Le Beausset 8h30-11h30**  
**Mercredi 19 novembre : Mater Vaillant La Seyne 9h/12h**

**Mercredi 26 novembre : Salle municipale Rougiers 9h-12h**  
**Mercredi 26 novembre : Elem La Florane Toulon 8h30-11h30**  
**Mercredi 26 novembre : ESPE Draguignan 9h-12h**

**Mercredi 19 novembre : Enseigner hors de France, 14h école Carnot Toulon**

**Mercredi 19 novembre : Changer de département, école, 14h30 siège du SNUipp à La Valette.**

**Modèle de lettre aux parents d'élèves**

Madame, Monsieur,

Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail ( Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 ).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi- journées par an.

Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le ....., Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

FORMATION CONTINUE

travail en équipe

RESPECT

PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES

CONFIANCE

TEMPS

(RE)VALORISATION

LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.  
DONNEZ-NOUS LES MOYENS  
DE BIEN LE FAIRE!

SNUipp-FSU F.S.U.

## Stage syndical ouvert à toutes et tous

# « Quel sens donner au combat pour la défense de la laïcité à l'Ecole »



En présence de  
**Pierre DHARREVILLE**  
Journaliste et auteur.

Collège Jean Moulin Brignoles  
Le jeudi 15 janvier 2015

Inscription avant le 15 décembre  
au 04.94.20.87.33 ou [snu83@snuipp.fr](mailto:snu83@snuipp.fr)

Elections 2014

**Du 27 novembre au 4 décembre,  
je vote SNUipp-FSU !**



## ETAPE 1

**Activez votre espace électeur**

dès maintenant sur [www.education.gouv.fr/electionspro2014](http://www.education.gouv.fr/electionspro2014)

- Ne pas confondre messagerie i-prof et messagerie professionnelle sur <https://webmail.ac-nice.fr>
- Un email vous sera adressé sur votre messagerie professionnelle, cliquez sur le lien pour confirmer.

## ETAPE 2

**Conservez votre identifiant de vote  
qui a du arriver sous pli cacheté entre le 4 et le 13 novembre**

- Il arrivera sur votre lieu de travail.
- Si vous êtes remplaçant-e ou en situation particulière (congé, CLM, CLD...) il a du arriver à votre domicile.

Si vous n'avez rien reçu le 13 novembre, vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur, il vous sera envoyé par email ou sms. **En cas de problème, contactez le SNUipp-FSU du Var au 04.94.20.87.33.**

## ETAPE 3

**Votez SNUipp et FSU  
du 27 novembre au 4 décembre**

- Rendez-vous sur votre espace électeur avec
  - ▶ votre adresse professionnelle (prenom.nom@ac-nice.fr)
  - ▶ votre mot passe créé en activant l'espace électeur
- Cliquez sur « **Mes scrutins** »
- Votez avec l'**identifiant de vote** qui vous a été adressé sous enveloppe (voir étape 2) et le **mot de passe électeur**.



## IMPORTANT

**Faisons-nous  
entendre !**

**Des questions, des problèmes ?**

**04.94.20.87.33  
snu83@snuipp.fr**

La participation du plus grand nombre de collègues avec le SNUipp et la FSU sera un signe fort envoyé à ce gouvernement qui tente, comme le précédent, d'affaiblir la contestation qui monte depuis les écoles. Ne nous laissons pas faire !